

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 juin 2025

---

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE  
2024 - (N° 1285)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 34

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 4**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le groupe Rassemblement National propose de supprimer cet article pour dénoncer l'absence totale d'effort sur la maîtrise des dépenses.

En 2024, la mission « Engagements financiers de l'État » devient la deuxième en termes de dépenses, devant la mission Défense.

Malgré les annonces d'annulations de crédits, la Cour des comptes souligne qu'il ne s'agit que de mesures ponctuelles, non reconductibles, sans effet structurel. Le Haut Conseil des finances publiques parle d'un « affaïssement » budgétaire et d'un « effort minimal ».

Le pilotage budgétaire est inexistant, les priorités sont mal fixées, et la dépense publique échappe à tout contrôle. Nous ne saurions valider une telle gestion.